



Believe in *People*

Position du Groupe PPE

L'Union se mobilise contre le cancer

Pour que plus personne ne
meure du cancer dans 20 ans



Position du Groupe PPE

L'Union se mobilise contre le cancer

Pour que plus personne ne
meure du cancer dans 20 ans



Table des matières

L'Union se mobilise contre le cancer

| | |
|--|----|
| Pour que plus personne ne meure du cancer dans 20 ans | 5 |
| 1. Recherche | 7 |
| 2. Politique pharmaceutique | 9 |
| 3. Santé en ligne | 11 |
| 4. Soins de santé transfrontaliers | 11 |
| 5. Prévention | 13 |
| 6. Dépistage et détection précoce | 13 |
| 7. Registre du cancer | 15 |
| 8. Perspective de genre | 15 |
| 9. Prendre soin des survivants du cancer | 17 |
| 10. Malades en phase terminale et travail | 17 |
| 11. Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée | 19 |
| 12. Soins palliatifs | 19 |



L'Union se mobilise contre le cancer

Pour que plus personne ne meure du cancer dans 20 ans

Le cancer est l'un des grands défis auxquels sont confrontés de nombreux Européens. Près d'un tiers des Européens développeront un cancer au cours de leur vie, et chaque Européen sait combien ce fardeau est douloureux et bouleversant. Presque chacun connaît un ami ou un membre de sa famille qui souffre d'un cancer ou qui a même succombé à cette terrible maladie. Si la santé de la responsabilité des États membres, l'Union peut et doit jouer un rôle.

Le Groupe PPE au Parlement européen s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que personne ne meure plus du cancer dans 20 ans dans l'UE.





Le Groupe PPE soutient les mesures concrètes suivantes:

1. Recherche

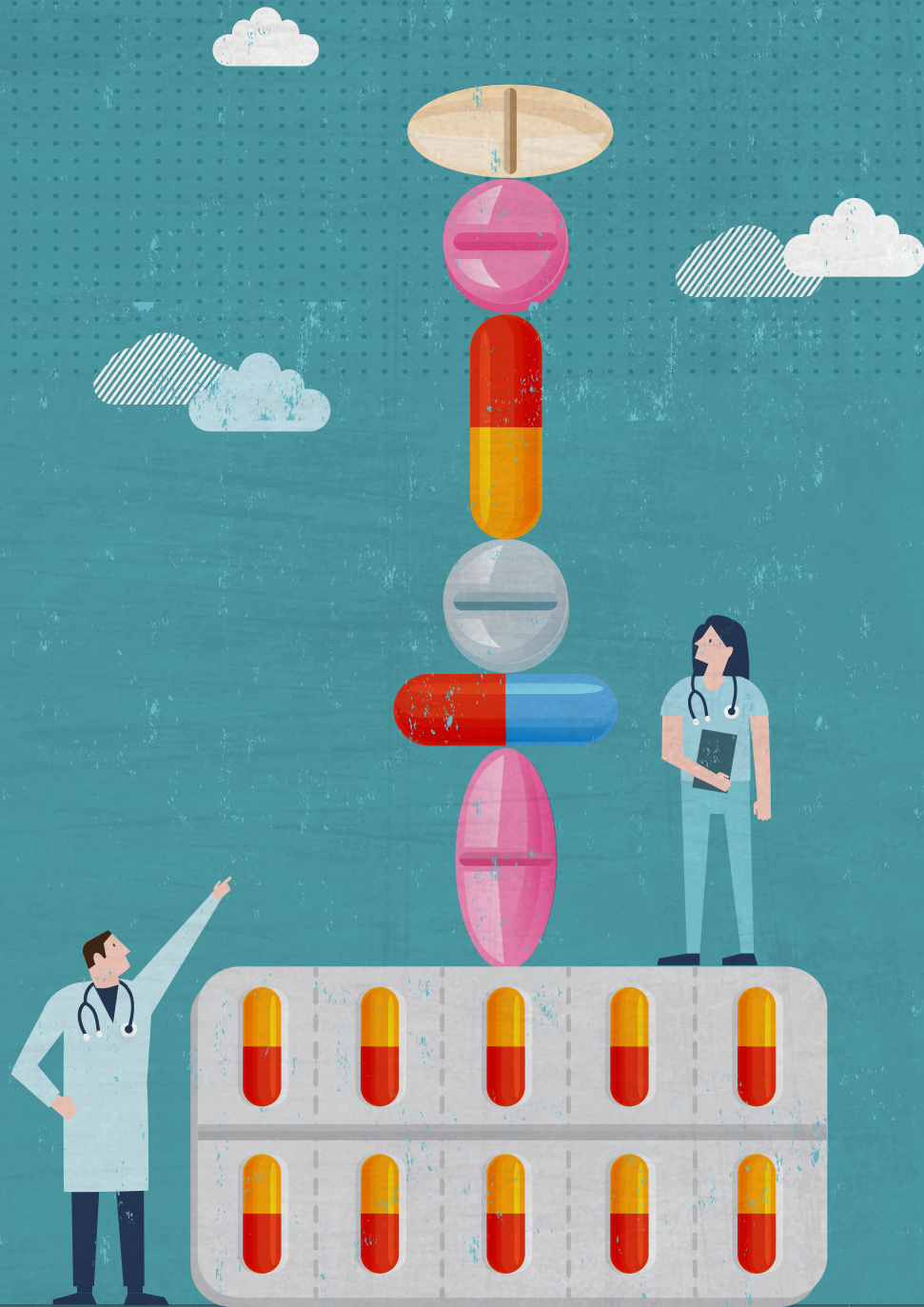
- A. Nous voulons doubler le montant que l'Union européenne investit dans la recherche sur le cancer jusqu'en 2024.
- B. Le nouveau programme-cadre pour la recherche de l'Union européenne devrait inclure une mission: « Dans vingt ans, plus aucun enfant ne devrait mourir du cancer ». Par conséquent, le budget de recherche dans ce domaine (cancer et enfants) devrait être décuplé d'ici 2024.
- C. Les recherches menées par des organisations à but non lucratif, telles que les organisations caritatives qui luttent contre le cancer, devraient recevoir cinq fois plus de soutien que par le passé.
- D. Nous appelons à la mise en œuvre prudente du règlement général sur la protection des données pour éviter des restrictions inutiles à la recherche sur le cancer.





2. Politique pharmaceutique

- A. L'Agence européenne des médicaments et les associations nationales d'évaluation des technologies de la santé – qui préparent les décisions des États membres sur le remboursement des médicaments – devraient mieux coopérer pour concentrer les investissements sur les médicaments qui sont réellement bénéfiques pour les patients. Par conséquent, nous demandons que la directive sur les ETS soit approuvée rapidement.
- B. Un meilleur cadre pour le traitement des enfants atteints d'un cancer.
- C. Moins de démarches administratives pour les essais cliniques, en particulier pour les PME et les organisations à but non lucratif.





3. Santé en ligne

Pour traiter la question des thérapies plus spécialisées et éviter des voyages inutiles aux patients, la santé en ligne dans l'Union européenne devrait être davantage soutenue. Nous demandons donc à la Commission européenne de présenter de toute urgence une feuille de route – y compris des propositions législatives – pour garantir l'élaboration de normes communes afin d'améliorer l'interopérabilité des systèmes de santé et de l'infrastructure nécessaire à la santé en ligne.

4. Soins de santé transfrontaliers

Mise en œuvre de la directive sur les soins de santé transfrontaliers pour permettre aux patients de consulter les meilleurs spécialistes pour leur traitement, sans charges inutiles.





5. Prévention

Mise en œuvre rapide et stricte de la directive Tabac, campagnes de sensibilisation faisant la promotion de modes de vie sains, mesures remédiant aux causes de mauvaise qualité de l'air, et adoption rapide de la proposition de la Commission relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail.

6. Dépistage et détection précoce

Les ministres de la Santé devraient revoir les recommandations du Conseil de 2003 relatives au dépistage du cancer.





7. Registre du cancer

La Commission devrait dès que possible aider à l'établissement d'un cadre pour l'interopérabilité des registres européens du cancer.

8. Perspective de genre

Des questions spécifiques du point de vue des hommes et des femmes devraient être abordées.





9. Prendre soin des survivants du cancer

Il convient de protéger contre les discriminations les personnes qui ont survécu au cancer et ne présentent pas de risque important, et dont les risques médicaux ne sont pas plus élevés que ceux de la moyenne de la population.

10. Malades en phase terminale et travail

Les personnes en phase terminale devraient pouvoir continuer de travailler si elles le souhaitent.





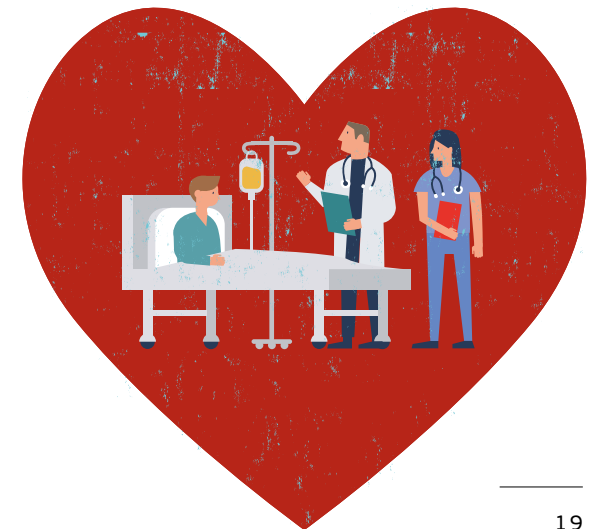
11. Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

La situation des parents et des aidants des malades de cancer devrait être abordée dans la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

12. Soins palliatifs

La Commission européenne devrait proposer une plateforme pour l'échange des bonnes pratiques en matière de soins palliatifs et soutenir la recherche à ce sujet.

La recherche sur le cancer peut porter plus de fruits et les traitements peuvent être plus efficaces si les meilleurs cerveaux d'Europe travaillent ensemble et si les patients peuvent bénéficier des avancées où qu'ils vivent. Cela est vrai pour le cancer en général, mais plus particulièrement pour les cancers des enfants et les diagnostics de cancers rares. La nécessité d'une médecine plus personnalisée appelle également une collaboration au niveau européen.





Publié par:

Groupe PPE au Parlement européen
Direction de la Presse et des Communications
Unité Publications

Éditeur:

Pedro López de Pablo

Responsable:

Pete Pakarinen

Coordinatrice:

Daniela Bührig

Révision:

Pascaline Raffegau

Adresse:

Parlement européen, 60 rue Wiertz, B-1047 - Bruxelles

Internet:

www.eppgroup.eu

Adresse électronique: epp-publications@ep.europa.eu

Copyright:

Groupe PPE au Parlement européen

Follow us

